

Type Diplôme : LICENCE

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT	
Parcours-type	Double diplômes internationaux	
Session LICENCE	Seconde session/chance	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français sauf dispositions spécifiques (voir MCC)		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours .		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf avis favorable d'une commission pédagogique dont les membres sont désignés par la directrice de l'ESL, sous réserve des stipulations spécifiques de la conventions établie avec le partenaire. L'étudiant conserve la possibilité de se réinscrire dans la licence Parcours Type Droit.		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours .		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences,		
Sessions d'examen		
L'organisation des sessions d'examen est régie par la charte des examens.		
Seconde chance		
En seconde chance, l'étudiant doit composer sur toutes matières où il n'a pas obtenu la moyenne, à l'exception des notes de contrôle continu dont la note obtenue en session 1 est automatiquement reportée en session 2.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire,		
Validation		
Pour valider une UE, il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20. Lorsqu'une UE composée de plusieurs matières (ex : CM et TD) n'est pas validée, les notes des matières ne sont pas conservées dans le cadre d'un redoublement. Pour valider les semestres ou l'année, il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
L3 : Les notes obtenues au titre de la Mobilité seront validées ou non par le conseiller pédagogique. La moyenne générale obtenue aux deux semestres devra être supérieure ou égale à 10/20 pour la validation du semestre.		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne au moins égale à 10/20		
Compensation		
Les UE et les semestres sont validées isolément ou par compensation		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

[illegible]

LICENCE 3		DROIT											1ère session			Seconde session/chance	
Parcours-type		Double Diplôme International-Programme PASSAU											Contrôle Continu	Contrôle Terminal	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée
Pour les étudiants sortants de UT																	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée
Semestre	S1	Semestre 5															
Matière	S1	Introduction au droit civil allemand						10	10			À déterminer					
Matière	S1	Droit civil						8	8			À déterminer					
Matière	S1	Méthodologie juridique						8	8			À déterminer					
Matière	S1	Droit public économique						12	12			À déterminer					
Matière	S2	Travail de séminaire										À déterminer					
Semestre	S2	Semestre 6															
Matière	S2	Droit public économique						9	9			À déterminer					
Matière	S2	Présentation et communication, gestion de négociation						3	3			À déterminer					
Matière	S2	Fondements historiques du droit civil						3	3			À déterminer					
		Modules au choix															
Matière	S2	Droit international privé/économique						7	7			À déterminer					
Matière	S2	Droit bancaire et des marchés des capitaux						7	7			À déterminer					
Matière	S2	Droit des sociétés						7	7			À déterminer					
Matière	S2	Droit des collectivités						7	7			À déterminer					
Matière	S2	Insolvabilité et redressement						7	7			À déterminer					
Matière	S2	Droit des assurances privées						7	7			À déterminer					
Matière	S2	Droit de la propriété intellectuelle et de la concurrence déloyale						7	7			À déterminer					
Matière	S2	Droit médical et de la santé						7	7			À déterminer					
Matière	S2	Droit fiscal						7	7			À déterminer					
Matière	S2	Droit des cartels						7	7			À déterminer					
Matière	S2	Justice pour les mineurs						5	5			À déterminer					
Matière	S2	Psychiatrie médico-légale						2,5	2,5			À déterminer					
Matière	S2	Méthodologie juridique pour les étudiants internationaux						5	5			À déterminer					
Matière	S2	Protection internationale des droits de l'homme						2,5	2,5			À déterminer					
Matière	S2	Droit humanitaire internationale						2,5	2,5			À déterminer					
Matière	S2	Droit de la famille						5	5			À déterminer					

Enseignements et évaluations organisés par l'Université de LA SARRE

Enseignements et évaluations organisées par l'Université de LA SARRE